



ASCR

« Association de Sauvegarde
des Chemins de Randonneurs

Association de Sauvegarde
Pour des Randonnées
Pour les Randonneurs
EquiLiberté
des Chemins de Randonneurs
Avec l'A.S.C.R. Evadez Vous Sans Vous Eloigner

»

Journal trimestriel Avril 2018 N°86



Randonnées pédestres et équestres

du 1er trimestre 2018

14/01/2018 - L'ASCR à Norville

02/02/2018 - Assemblée Générale 2017

18/02/2018 - L'ASCR à Triquerville

ACTIVITE 1^{er} TRIMESTRE 2018

Avec le retour du printemps, pour ceux qui ont laissé leurs chaussures aux placards ou leur monture à l'écurie durant ces derniers mois, le temps des balades est maintenant revenu. Malgré tout, peu d'entre vous avaient remis leurs outils de rando puisque vous avez été nombreux à participer aux premières sorties de 2018.

Vous avez aussi participé en nombre à l'assemblée générale le 2 février. Cela montre la convivialité qui existe au sein de notre association. Le conseil d'administration s'est ensuite réuni pour élire le bureau.



Bienvenue aux nouveaux adhérents



Christine nous ayant quitté pour des raisons personnelles, c'est maintenant Patrice qui gèrera les comptes de l'ASCR. Les autres postes du bureau restent inchangés. Aussi au niveau des trois commissions existantes, c'est Christian qui sera responsable des chemins, Patrice dirigera la communication et les randonnées seront sous la responsabilité de Marie Ange et Patrick.

Il a aussi été décidé lorsque cela sera possible de revenir à la proposition de deux circuits pour les marcheurs. Un plus long (entre 10 à 12kms) pour les plus rapides et un autre plus court (entre 8 et 10kms) pour les marcheurs plus cool. Si un seul parcours est proposé, il y aura deux groupes selon les allures de chacun. Pour les cavaliers nous continuerons à partir en plusieurs groupes selon les allures des montures et les affinités de chacun. C'est pourquoi il reste important de bien s'inscrire pour les sorties afin de les organiser au mieux. J'en profite pour rappeler la décision prise lors de l'AG, à savoir que le port du casque est fortement conseillé pour les cavaliers. Les cavaliers qui ne veulent pas porter de casque, et nous le comprenons, ne pourront participer aux sortie ASCR que s'ils nous ont signé une lettre de décharge.

Autre décision prise lors de cette réunion de bureau, la nocturne sera maintenant proposée une année sur deux. Cette année notre rendez vous d'aout aura donc lieu le dimanche 5 aout, sur la journée ou demi journée cela n'est pas encore fixé.

Nous renouvellerons bien sur, la journée nettoyage qui elle aura lieu le samedi 25 aout.

La soirée festive d'octobre sera reconduite, la date n'est pas encore définitivement fixée. Nous sommes en attente de l'accord de la Mairie de St Nicolas. En ce qui concerne la soirée Bowling du 13 avril proposée lors de l'AG, elle ne pourra se faire car pas de possibilité ce jour là au niveau du bowling de Gravenchon. Nous réfléchissons pour fixer une autre date.

Sachez aussi qu'il reste quelques places pour le week end de septembre (21,22 et 23 septembre) à St Léonard des bois. Aussi n'hésitez pas nous faire parvenir la fiche d'inscription jointe si vous voulez passer un grand moment de convivialité (voir les infos en fin de journal).

Pour la randonnée inter-association le 15 avril le rendez vous est fixé à 9H30 aux écuries COQUIN à Vatteville la Rue. C'est à cet endroit qu'était le parking de la Journée de la Randonnée 2017. En venant du pont de Brotonne, c'est à gauche et à l'entrée du Village juste avant le tennis et le rond point qui permet de descendre vers le centre du village.

En attendant je vous souhaite de profiter du printemps pour randonner sur tous les chemins de la région.

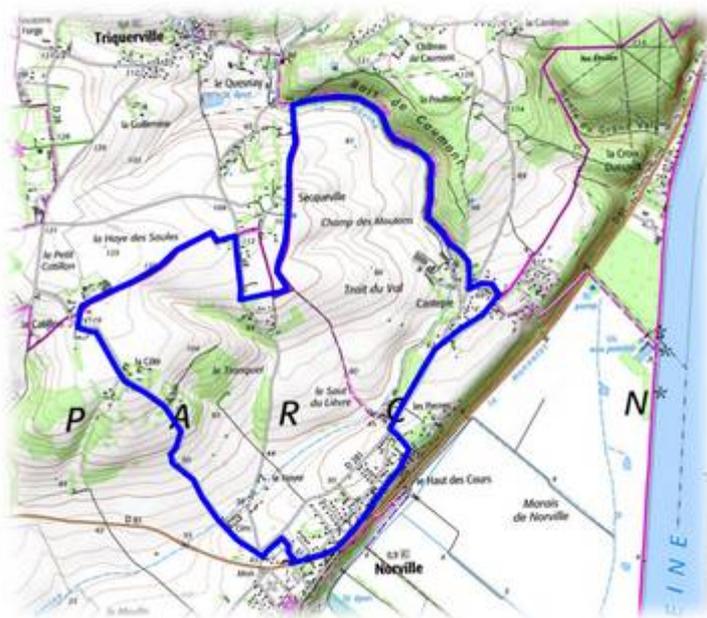
14 janvier 2018 - L'ASCR à Norville

Située sur les hauteurs, dominant la Seine, Norville est le point de rencontre pour notre première sortie de 2018. Le temps est très beau, ce qui a décidé un grand nombre d'entre nous à sortir. Aujourd'hui, nos amis chevaux sont absents, ainsi 34 piétons sont présents pour la sortie organisée par Didier et Patrick. A 14 heures, après l'échange des bons vœux et la photo traditionnelle, le groupe s'élance sur le circuit de 9 kms.

Nous traversons le village et continuons jusqu'à Cantepie pour atteindre la lisière du bois de Caumont que nous parcourons jusqu'au bout. Le temps est beau et sec depuis plusieurs jours, les chemins forestiers sont très praticables, mis à part quelques passages un peu boueux, mais des petites déviations facilitent la progression.



Au Quesnay, nous remontons vers Secqueville et le Catillon puis rejoignons notre point de départ. Pour cette première sortie, le groupe s'est un peu distendu, certes ce n'est pas facile de rester groupé quand les chemins ne sont pas larges, mais aussi de jolies maisons et des vues sur Seine ont attiré l'attention de certains. Didier a fait les regroupements nécessaires pour assurer la cohésion de l'ensemble. A l'arrivée, chacun peut continuer à échanger dans bonne humeur et le bonheur de cette sortie est amplifié par le temps superbe de cet après-midi. Le petit gouter traditionnel vint clôturer cette journée et permettre à chacun d'apprécier les pâtisseries. La prochaine sortie, le 18 février, se situera à Triquerville avec au programme un piquenique sauté de veau. Entre deux, rendez-vous à l'assemblée générale le vendredi 02 février à 19h00



02/02/2018 - Assemblée Générale 2018

Vendredi dernier, dans la salle communale de Saint Nicolas de la Haye, se tenait l'Assemblée Générale de l'A.S.C.R. (Association de Sauvegarde des Chemins de Randonneurs) en présence de nombreux adhérents.

Bilan 2017

Après avoir salué l'assistance, excusé les adhérents qui n'avaient pu se libérer et remercié la municipalité de Saint Nicolas pour son accueil et l'aide apportée tout au long de l'année, Patrick COTE, président de l'association se disait satisfait de voir le nombre important d'adhérents, plus de 60 des 81 adhérents étaient présents.

Avant de rappeler que l'association qui a vu le jour en 1996 a pour but principal de sauvegarder les chemins du Pays Caux Vallée de Seine (participation au nettoyage des chemins, organisation chaque mois de randonnées pédestres et équestres (plus de trente adhérents sont des cavaliers), il commençait par rendre hommage à François et Mr Février qui nous ont quitté fin 2017 et demandait à l'assemblée d'avoir une pensée sincère pour ces deux adhérents disparus trop tôt.

Le président présentait ensuite les principales actions menées en 2017 pour la conservation des chemins. A Saint Nicolas de la Taille notre action menée depuis maintenant plus quatre ans pour la réouverture de la sente Rurale N°14 reliant Beaufils à la chapelle Ste Honorine a enfin abouti. Ce chemin est maintenant clos des deux côtés et peut être emprunté sans risque. Idem à Grandcamp où le chemin reliant la Chapelle St Sylvestre à la rue de la Forge est maintenant bien matérialisé et ne devrait plus être labouré.

En ce qui concerne le nettoyage des chemins, en plus de la traditionnelle journée nettoyage organisée cette année début septembre à laquelle plus d'une vingtaine d'adhérents et adhérentes ont participé, des actions spot ont eu lieu selon la nécessité. Les principales actions ont été menées à Triquerville et Norville (Elagage et Girobroyage), à Grandcamp et Saint Nicolas de la Haye (Girobroyage) et à Saint Arnoult ou Anquetierville et La Frénaye (tronçonnage d'arbres tombés et élagage)



02/02/2018 - Assemblée Générale 2018

En ce qui concerne les randonnées mensuelles, en 2017 douze randonnées pour marcheurs et cavaliers ont été proposées aux adhérents. Cette année, c'est l'ASCR qui était en charge de l'organisation de la journée inter associations qui nous a permis d'accueillir nos amis de la FER (Foulée Equestre en Roumois) et des Cavaliers de la Risle.

Nous avons aussi organisé une sortie nocturne au départ de Grandcamp qui fut comme chaque année un succès. Lorsque cela était possible nous avons organisé deux circuits pour les marcheurs afin que chacun puisse y trouver son bonheur (un circuit court de 7 à 8 Kms et un autre plus long compris entre 10 et 12 Kms). Plus de trois cents cinquante randonneurs (250 marcheurs, une centaine de cavaliers et une vingtaine de VTTistes) ont participé à ces randonnées principalement organisées dans le pays de Caux Vallée de Seine. Parfois nous sommes allés chez nos voisins de l'Eure dont une journée dans le Vièvre, à St Grégoire. Jolie région propice à la randonnée !

En septembre, en collaboration avec le Parc Naturel Régional, nous avons participé à l'organisation de la Journée de la Randonnée qui cette année avait lieu entre Seine et Forêt à Vatteville la Rue. Une quarantaine de cavaliers et un peu plus de marcheurs ont participé aux deux balades que nous avons mises en place.

Il y a aussi eu l'organisation d'un week end en baie de Somme avec 36 participants. Les cavaliers ont pu profiter pleinement du bord de mer.

En octobre l'association a aussi réuni ses adhérents pour une soirée festive.

En 2017 l'ASCR a renouvelé son adhésion à EQUILIBERTE, Fédération équestre nationale faite par des randonneurs pour les randonneurs. EQUILIBERTE défend les cavaliers pour qui randonner à cheval est un loisir. Il est possible de trouver sur le site Internet de cette fédération (www.equiliberte.org) de nombreuses informations pratiques (sauvegarde des chemins, relais amis, listes des associations départementales, etc)

Pour communiquer l'ASCR a son journal trimestriel mais aussi son site internet (<http://www.sauvegardecheminsrando.org/>), sur lequel les circuits utilisés à chaque randonnée sont mis en ligne et peuvent être téléchargés. Des informations comme les plans de chasse des forêts domaniales de la région sont aussi à disposition du public.

La parole était ensuite donnée à Christine, trésorière de l'association, pour le bilan financier. A ce niveau l'ASCR est bien géré puisque le bilan 2017 est légèrement positif. A noter que l'ASCR s'autofinance pour tout ce qui est matériel de nettoyage . Les deux rapports, moral et financier, étaient soumis aux votes de l'assistance et adoptés à l'unanimité.

Ensuite étaient élus au comité directeur les deux adhérents s'étant présentés, à savoir Marie Ange COTE et Patrice LAINNE. A noter que Christine notre trésorière depuis les débuts de l'association cède son poste pour des raisons personnelles. Grand merci à elle pour tout le travail accompli depuis maintenant 21 ans.



02/02/2018 - Assemblée Générale 2018

Projet 2018.....

Le président présentait ensuite les projets 2018. Pas de modification au niveau du montant des cotisations. Il faudra bien sûr continuer à être vigilant au niveau de la sauvegarde et la conservation des chemins. L'association renouvellera ses actions de nettoyage nécessaires sur le secteur qu'elle défend.

L'ASCR continuera à organiser ses randonnées mensuelles et son week end en septembre. Cette année c'est à St Léonard des Bois dans le nord de la Sarthe que nous irons. En 2018 il n'y aura pas de Journée de la Randonnée.

Comme nous le faisons chaque année une soirée sera organisée courant octobre pour réunir tous ses adhérents, mais nous devrions aussi innover avec l'organisation d'une seconde soirée festive en avril, à savoir une soirée bowling.

Après avoir répondu aux questions diverses et avant d'inviter tous les présents à profiter du buffet mis à disposition, le Président conseillait aux adhérents de rester fidèles à la maxime de l'association, à s'avoir « Evadez vous sans vous Eloigner » en utilisant les chemins du Pays Caux Vallée de Seine.



18 février 2018 - L'ASCR fait son « sauté de Veau »

La tradition aidant, la sortie festive de Février est renouvelée cette année. Marche piétons et circuit équestre le matin, pique-nique le midi sont au programme de cette journée d'hiver où la température reste basse avec un franc soleil. Comme toutes les sorties festives, la participation est toujours plus importante, elle se confirme encore aujourd'hui. Plus de 50 personnes se retrouvent à la salle des fêtes de Mr Lefèvre à côté du château de Triquerville.

Avant de partir, nous optons pour le circuit de 11 kms composé plus particulièrement de petites routes car les chemins détrempés sont boueux et glissants. Vers 10h30, 27 piétons emmenés par Patrice, Elisabeth et Marie-Ange partent pour le grand tour de Triquerville. Nous commençons par traverser la Haye des Saules et atteindre le Quesnay. La petite route subit encore l'écoulement des prairies en surplomb et des passages à l'ombre demandent de la vigilance aux glissades. Au château de Bébec, Marie-Ange nous conte l'incendie de ce dernier et la difficulté de l'éteindre par le manque de borne à incendie. Nous continuons sur le hameau de Bébec, puis l'Abbaye et empruntons un chemin de plaine, fortement détrempé et glissant, bien nous en prît de limiter notre parcours à ce seul endroit boueux. Nous rejoignons notre point de départ par le centre de Triquerville.

Les cavaliers partent par petits groupes selon les affinités et surtout selon les allures de leurs montures pour un circuit d'une petite vingtaine de kms. Les occasions de trotter encore plus de galoper se font bien rares en raison de l'état des chemins restés bien gras en raison des pluies des deux derniers mois, certains chevaux y perdront même leurs chaussures! Seuls les passages en sous bois permettront de quitter le pas.



Vers 13h00, piétons et cavaliers se retrouvent sous l'avancée de la salle des fêtes pour prendre le déjeuner pique-nique devenu tradition hivernale. Tables, chaises se déploient et faitouts réchauffent le plat du jour « sauté de veau semoule » sur les pieds à gaz pendant le pot de l'amitié où les échanges vont bon train. Le déjeuner chaud réchauffe les corps et les desserts maison ravissent les plus gourmets. Cette édition 2018 est encore une réussite avec toujours plus de participants, convivialité et bonne humeur demeurent les traits qualificatifs de notre association. Vers 15 heures 30, nous rangeons les matériels, et nous nous quittons ravis de notre journée. Nous remercions encore nos cuisinières et plus particulièrement Mr Lefèvre pour la mise à disposition de cette salle et de son matériel tables et chaises.



WEEK END 22 et 23 septembre 2018

Gîte de Vandoevre - 72590 Saint Léonard des Bois

Le gîte de Vandoevre vous accueille et vous propose une large gamme de prestations pour vos vacances ou pour un évènement ponctuel.

Au coeur des Alpes Mancelles, dans le Parc Régional Normandie-Maine, Saint Léonard-des-Bois est une terre d'accueil pour les adeptes des activités de pleine nature, randonnées, canoë, escalade, équitation, VTT.

Le site du gîte de vandoevre est chargé d'une longue histoire : bâti à l'emplacement de l'ancien monastère fondé par Saint Léonard au Vème siècle, c'est un lieu emblématique du village à quelques pas seulement de l'église dédié à l'ermite fondateur du hameau.

Tout particulièrement dédié à l'accueil des cavaliers, le gîte est partenaire du [centre equestre du gasseau](#) et dispose de toutes les structures pour vous accueillir

Situé au coeur du bourg de saint léonard des bois, les hôtes sont proches des commerces du village, café, bar et restaurants pour passer un moment de détente.

Au coeur des Alpes Mancelles, un gîte mitoyen de 50 personnes situé dans un cadre verdoyant au centre du village. Rdc : salle à manger de 170 m² avec cuisine professionnelle. 1 chambre de 3 lits accessibles aux personnes handicapées avec sanitaires adaptés et privés. 12 lits répartis en 2 chambres avec sanitaires privés. 1er étage : 22 lits répartis en 4 chambres avec sanitaires privés. Rez-de-chaussée : 3 lits répartis sur 2 chambres.



Il s'agit donc d'un gîte comprenant 50 couchages. Vous pourrez faire une première visite en cliquant sur les liens suivants : <http://www.gite-de-vandoevre.fr/index.htm> et <http://www.gites-de-france-sarthe.com/location-vacances-gite-groupes-saint-leonard-des-bois-726332.html>

Les chevaux seront en paddock au sein du Gîte de Vandoevre (6€ par nuit). Prévoir Paddock et nourriture.

Comme d'habitude nous arriverons au gîte le vendredi en fin d'après midi. Nous randonnerons le samedi toute la journée (avec pique nique le midi) et le dimanche matin. Le retour se fera le dimanche après midi.

Nous serons en demi pension. Tous les repas à l'exception du samedi midi seront donc fournis y compris les petits déjeuners. **Chacun devra donc apporter son pique nique pour le samedi midi ainsi que son linge de toilette.**

Le coût pour chaque participant sera de l'ordre de 120 € par personne.

Vous trouverez ci joint un bulletin d'inscription que vous voudrez bien nous retourner (COTE Marie Ange 12 Impasse de la ravine - Villequier 76490 Rives en Seine) accompagné du cheque d'avance (50€ par personne) au plus tôt si vous pensez participer à ce week end. Comme d'habitude les chèques ne seront prélevés que fin septembre.

Nos Prochaines Activités

<u>Date</u>	<u>Type</u>		<u>Rendez - Vous</u>
<u>15/04/2018</u>			<u>JOURNEE INTER-ASSOCIATIONS</u> Rdv à 9H30 Ecuries Coquin 76940 - VATTEVILLE LA RUE Pique nique tiré du coffre Organisateurs : FER et ASCR
<u>27/05/2018</u>			<u>JUMIEGES</u> Rdv 14H Parking du Stade Organisateurs : Marie Ange et Patrick
<u>10/06/2018</u>			<u>Journée à SAINT NICOLAS DE LA HAIE</u> Rdv à 9H30 Parking de la Mairie Pique nique tiré du coffre Organisateurs : Elisabetn, Jean Philippe et Christian
<u>05/08/2018</u>			<u>Lieu à Préciser</u>
<u>25/08/2018</u>			<u>Journée Nettoyage</u>
<u>21, 22 et 23/09/2018</u>			<u>WEEK END ASCR</u> 72590 - Saint Léonard des Bois
<u>??/10/2018</u> <i>(Date à préciser)</i>			<u>SOIREE ASCR</u> Salle Communale ST NICOLAS DE LA HAYE